

Arrondissement de MEAUX
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
Commune de MOUSSY LE VIEUX

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 07 novembre,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion le 31 octobre 2025, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Damien LANNETTE-CLAVERIE, Maire.

Etaient présents :

Damien LANNETTE-CLAVERIE	Sylvie FROMENTIN
Philippe GOVIGNON	Yahia MATAICHE
Michèle PICCOLINI	Frédéric BOILEAU
Bruno GARNIER	Sonia RUBIO
Hania COUSTENOBLE	Mathieu PAQUIT
Michèle ANDRIEUX	

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Jocelyne KOKOT donne pouvoir à Damien LANNETTE-CLAVERIE
Hugo POUPONNEAU donne pouvoir à Sylvie FROMENTIN
Chloé CHAUMETTE donne pouvoir à Hania COUSTENOBLE
Paul MOREL

Nombre de Conseillers : en exercice : 15
présents : 11
votants : 14

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il vous est proposé de désigner Madame PICCOLINI Michèle pour assurer ces fonctions. Madame PICCOLINI Michèle est élue secrétaire de séance.

Les membres présents adoptent le compte rendu de la séance précédente à l'unanimité.

oOo

<u>2025/11/07-1</u>	<u>DECISION MODIFICATIVE N° 4</u>
---------------------	--

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,
Vu le budget primitif 2025 adopté le 1^{er} avril 2025,
Vu la décision modificative n° 1 adoptée le 12 mai 2025,
Vu la décision modificative n° 2 adoptée le 03 septembre 2025,
Vu la décision modificative n° 3 adoptée le 03 septembre 2025,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
DECIDE, modalités de vote,

- des transferts de crédits suivants :

DESIGNATION	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 60632 /011 Fournitures de petit équipement	273.95 €	
D 681/68 Dotation aux provisions		273.95 €
TOTAL	273.95 €	273.95 €

oOo

2025/11/07-2

DECISION MODIFICATIVE N° 5

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,
Vu le budget primitif 2025 adopté le 1^{er} avril 2025,
Vu la décision modificative n° 1 adoptée le 12 mai 2025,
Vu la décision modificative n° 2 adoptée le 03 septembre 2025,
Vu la décision modificative n° 3 adoptée le 03 septembre 2025,
Vu la décision modificative n° 4 adoptée ce jour,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
DECIDE, modalités de vote,

- des transferts de crédits suivants :

DESIGNATION	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 212 /21 opération 16 (voirie) Agencements et aménagements de terrains	5 000.00 €	
D 202/20 opération 72 (PLU) Frais réalisation documents d'urbanisme		5 000.00 €
TOTAL	5 000.00 €	5 000.00 €

oOo

2025/11/07-3

**LOCATION DE LA SALLE LA GRANGE – CHANGEMENT DU
MONTANT DE LA CAUTION MENAGE**

Madame COUSTENOBLE rappelle les modalités de location de la salle La Grange. La caution actuelle pour le ménage est de 150.00 €.

Il est proposé d'augmenter le montant de cette caution pour éviter que la salle ne soit laissée en l'état par des locataires.

Monsieur le Maire propose de passer la caution à 300.00 €. D'aucuns préconisent de la passer à 500.00 €.

Après discussion il est proposé de mettre aux voix le passage de la caution à 300.00 €.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de fixer à 300.00 € la caution ménage pour tous les contrats de location conclus à compter du caractère exécutoire de la présente délibération.

oOo

2025/11/07-4

**CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE
FONCTIONNEMENT DU COLLEGE DE MOUSSY LE NEUF**

Cette convention a pour but d'encadrer le partage des frais de fonctionnement des équipements nécessaires à l'activité du collège Jeanne BONNARDEL-BEGUIN.

A savoir les gymnases, terrains de football, de tennis et vestiaires de Moussy le Neuf.

La somme annuelle est fixée à 117.52 € par élève.

Pour l'année 2024/2025, 62 élèves moussysiens fréquentaient le collège. La somme due s'élève donc à 7 286.24 €.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

oOo

<u>2025/11/07-5</u>	<u>CONVENTION PORTANT MISE A DISPOSITION D'ESPACES MUNICIPAUX ET DE MATERIEL ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE ET SES COMMUNES MEMBRES</u>
---------------------	---

Monsieur le Maire présente la convention ayant pour objet de définir les modalités de mise à disposition d'espaces municipaux et de matériel en vue d'accueillir les actions menées par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Cette mise à disposition s'effectue à titre gratuit.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

§§§§§§§§§§

Liste des marchés publics conclus par le Maire en vertu de sa délégation

OBJET	ENTREPRISE	MONTANT	DATE
Remplacement du mitigeur thermostatique sanitaires et suppression filtre à eau à l'école	CLIMERSON 12 Rue l'Industrie 77230 LONGPERRIER	2 136.99 € HT	SEPTEMBRE 2025
Remplacement alarme incendie centre	AUCLAIR PERE ET FILS 29 rue de la Mare à Tissier ZAC De Villepecle 91280 SAINT PIERRE DU PERRY	2 683.17 € HT	SEPTEMBRE 2025
Modification simplifiée du PLU	CABINET MOZAIQUE URBAINE 1 rue de Stockholm 75008 PARIS	3 980.00 € HT	SEPTEMBRE 2025
Pose et dépose de motifs sur candélabres	BIR 38 rue Gay-Lussac 94438 Chennevières-sur-Marne	8 709.00 € HT	SEPTEMBRE 2025
Changement vitre cassée gymnase	SEFERS 112 Rue Falguière 75015 PARIS	383.50 € HT	SEPTEMBRE 2025

Changement serrures porte accès cour école	SEFERS 112 Rue Falguière 75015 PARIS	355.00 € HT	SEPTEMBRE 2025
Entretien annuel balayeuse	BUCHER MUNICIPAL 40 Av Eugène Gazeau 60300 SENLIS	1 564.80 € HT	SEPTEMBRE 2025
Réparation balayeuse	BUCHER MUNICIPAL 40 Av Eugène Gazeau 60300 SENLIS	16 194.50 € HT	SEPTEMBRE 2025
Formation logiciel loisirs et accueil	CAP EDUCATION 29 rue Pierre Semard 38600 FONTAINE	551.28 € HT	SEPTEMBRE 2025
Abonnements école	BAYARD 15 BD Gabriel Péri 92245 MALAKOFF	252.00 € T	SEPTEMBRE 2025
Convoyage entretien balayeuse	BUCHER MUNICIPAL 40 Av Eugène Gazeau 60300 SENLIS	900.00 € HT	SEPTEMBRE 2025
Vêtements de travail	FOUSSIER 21 rue du Chatelet 72700 ALLONEES	1217.88 € HT	SEPTEMBRE 2025
Achat brosse de désherbage balayeuse	BUCHER MUNICIPAL 40 Av Eugène Gazeau 60300 SENLIS	224.60 € HT	OCTOBRE 2025
Produits pharmaceutiques	SECURIMED 4 rue de l'Artisanat 59180 CAPPELLE LA GRANDE	133.05 € HT	OCTOBRE 2025
Elagage	AG COUP 35 Rue du Moutier 60950 Montagny Sainte Félicite	5 950.00 € HT	OCTOBRE 2025
Remplacement candélabre rue Blériot	BIR 38 rue Gay-Lussac 94438 Chennevières-sur-Marne	2 103.30 € HT	OCTOBRE 2025

§§§§§§§§§§

La séance est levée à 19 H 25

Signeront :

Damien LANNETTE-CLAVERIE Maire	
Michèle PICCOLINI Secrétaire de Séance	